

1ère DEMANDE PRESTATIONS ADULTE - PIÈCES A FOURNIR

En complément de la Notice explicative (Cerfa 51299*01) du Formulaire unique de demande(s) (Cerfa 13788*01), nous vous remercions de bien vouloir lire attentivement cette notice d'information complémentaire et réunir l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction administrative et à l'évaluation de votre situation (documents à télécharger sur le site www.mdp33.fr ou disponibles à l'accueil des Pôles Territoriaux de Solidarité).

❶ PIÈCES OBLIGATOIRES QUELLE QUE SOIT VOTRE DEMANDE

<p>1- Le Formulaire unique de demande(s) (Cerfa 13788*01)</p> <p>2- Le certificat médical formulaire MDPH (Cerfa 15695*01) <u>daté de moins de 6 mois</u> complété par le médecin qui vous suit et comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vos nom(s) et prénoms - la signature et le tampon du médecin 	<p>3- La photocopie recto/verso de votre carte nationale d'identité ou titre de séjour en cours de validité</p> <p>4- La photocopie intégrale du jugement de tutelle ou curatelle (le cas échéant)</p> <p>5- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) ou échéancier annuel (électricité, gaz, eau, téléphone) ou avis d'imposition ou attestation de domiciliation.</p>
---	---

❷ PIÈCES COMPLÉMENTAIRES SELON VOTRE DEMANDE

Orientation professionnelle vers le milieu ordinaire (avec RQTH)	<ul style="list-style-type: none"> - votre curriculum vitae ou le formulaire « complément d'information aux demandes d'orientation professionnelle et/ou d'allocation aux adultes handicapées »(*) - si vous êtes salarié, la fiche de renseignements médicaux pour le travail, l'emploi et l'orientation professionnelle établie par votre médecin du travail (*)
Orientation professionnelle vers le milieu protégé (avec RQTH)	<ul style="list-style-type: none"> - la fiche de conclusions sociales (*) - si vous êtes salarié, la fiche de renseignements médicaux pour le travail, l'emploi et l'orientation professionnelle établie par votre médecin du travail (*)
Carte Mobilité Inclusion (CMI) : <ul style="list-style-type: none"> - Carte d'invalidité (CI) - Carte de priorité (CP) - Carte de stationnement (CS) 	<p>- <u>Attention</u> : le formulaire actuel mentionne : « Demande de carte » et non « Demande de Carte Mobilité Inclusion ». Vous cochez donc la case de la carte que vous souhaitez.</p> <p>- Pour les bénéficiaires d'une pension d'invalidité de 3^{ème} catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> * copie de la notification de décision de votre pension * si vous faites uniquement une demande de carte, vous n'avez pas à produire le certificat médical.
Orientation en établissement médico-social (EMS) Orientation en service médico-social (SMS)	<ul style="list-style-type: none"> - la fiche de conclusions sociales (*) - le rapport d'autonomie (*)
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) Renouvellement PCH Renouvellement Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP)	<ul style="list-style-type: none"> - 2 devis uniquement pour les demandes d'aide technique d'audioprothèses. Pour les autres aides techniques, l'aménagement du véhicule, les aides exceptionnelles ou l'aménagement du logement, les pièces vous seront demandées dans le cadre de l'évaluation. Attention, pour les aides à l'aménagement du logement, les travaux ne doivent pas être réalisés avant le dépôt de la demande (factures non recevables). Il est recommandé d'attendre la décision pour les engager. - surcoût de transport (*)

(*) imprimé disponible sur www.mdp33.fr rubrique « comment faire une demande » / « formulaires à télécharger » - **Merci de garder un double de votre dossier de demande.**

ATTENTION : Les pièces complémentaires demandées sont essentielles à l'évaluation de votre demande. Le dossier complet et signé est à envoyer à l'adresse suivante :